



11

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

merci de communiquer ce message à tous les personnels

Chers collègues,

1) CTSD du mercredi 2 octobre : vous trouverez notre compte-rendu en pdf joint.

2) calendrier scolaire 2013-2014

vous êtes nombreux à nous interroger. Les rumeurs les plus fantaisistes ayant circulé à ce sujet, nous avons attendu d'avoir une confirmation officielle pour vous donner des infos correctes.

Sur le site du MEN vous trouverez le cadrage national : [cliquer ici](#)

des interrogations sur la récupération du lundi 2 septembre 2013 :

les maîtres ont travaillé le 2 septembre, mais les élèves n'avaient pas classe. Or, le code de l'éducation prévoit que les élèves doivent bénéficier de 36 semaines de classe. Le MEN a donc pris la décision de faire rattraper aux élèves la journée manquante de la semaine de rentrée :

- le 13 novembre toute la journée pour les écoles à 4 jours
- le 13 novembre et le 11 juin l'après-midi pour les écoles à 4,5 jours.

ce qui restait à déterminer était le pont dit « de l'ascension ». La Rectrice après être revenue sur la décision d'accord du précédent Recteur, a finalement accepté ce pont. La journée de rattrapage du vendredi 30 mai 2014 aura lieu le mercredi 28 mai toute la journée pour les écoles à 4 jours et le mercredi 28 mai l'après-midi pour les écoles à 4,5 jours.

Vous constaterez que les élèves des écoles à 4,5 jours auront une demi-journée de classe de moins que leurs pairs des écoles à 4 jours.

Serait-ce une « petite vengeance » pour ceux qui ne sont pas entrés dans la réforme des rythmes dès 2013 ?

3) réforme des rythmes

nous avons remis en page d'accueil de notre site, le dossier rythmes que nous avons constitué en 2010, [ici dossier rythmes 2010](#)

ici, vous retrouverez les dossiers que nous avons élaborés l'an dernier pour vous aider dans les discussions avec les partenaires de l'école : [outils rythmes janvier 2013](#)

dans la rubrique refondation de l'Ecole, vous retrouverez différents points de vue sur la question des rythmes : [refondation Peillon](#)

4) consultation ou simulacre ?

le MEN aurait donc compris que l'avis des enseignants est important quand on souhaite réformer.

Il est cependant légitime de s'interroger sur sa volonté réelle de recueillir nos analyses et propositions de professionnels sur les programmes ou l'éducation prioritaire, ne serait-ce

qu'en considérant le calendrier imposé pour ces consultations :

- tout doit se faire avant les vacances d'Automne
- alors que nous sommes encore en train de finaliser le lancement de nos classes
- alors que nous commençons le chantier sur les rythmes
- alors que nous avons la 2ème journée de pré-rentrée à caler
- alors que les animations pédagogiques ont commencé
- alors que les réunions de conseil de maîtres et de conseil de cycle ont été programmées sur d'autres questions importantes pour les équipes
- alors que les élections de parents et les réunions du 1er conseil d'école de l'année vont avoir lieu dans la période
- alors que les PE Stagiaires sont encore dans la phase d'appropriation
- ...

impossible, pour des humains normalement constitués, de faire face à cette avalanche de tâches supplémentaires, de façon optimale, dans un calendrier pareil !

Et pourtant ces questions sont de première importance. Sans doute trop importantes pour que les productions de nos pauvres cerveaux , nos pauvres expériences et connaissances aient un quelconque intérêt pour les grands penseurs qui nous gouvernent ...

Se poser la question n'est pas faire un procès d'intention, c'est juste prendre un peu de recul ...

Se demander, entre autres, si les 24h forfaitaires royalement accordées dans nos nouvelles ORS, ne sont pas été destinées à dédouaner l'administration pour tout le travail supplémentaire qu'elle envisagerait de nous fournir, n'est pas faire preuve de mauvais esprit.

Avez-vous constaté une amélioration de vos conditions de travail en cette rentrée 2013, première en pleine responsabilité du Ministre Peillon ?

Sentez-vous que les choses évoluent dans le bon sens ?

Si oui, merci de nous en informer, car ce n'est pas ce qui ressort des contacts que nous avons avec nos collègues.

cordialement
joëlle noguère



Si vous attendez d'avoir un problème pour contacter le syndicat,
le jour où vous aurez un problème il n'y aura peut-être plus de syndicat ...

**Syndiquez-vous
maintenant !!!**